CREDIT SUISSE

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Credit Suisse Fund (Lux) Bond Medium Maturity EUR B,

une catégorie de parts du Credit Suisse Fund (Lux) Bond Medium Maturity EUR

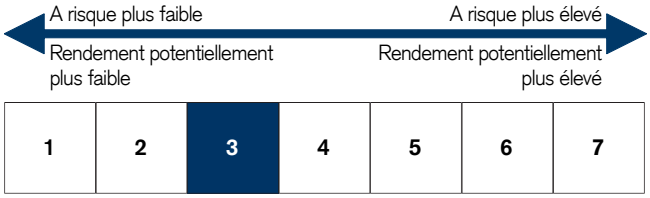
Société de gestion	Credit Suisse Fund Management S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2013 Luxembourg
ISIN	LU0650592230

Objectifs et politique d'investissement

Ce Fonds obligataire est géré activement et vise un rendement supérieur à celui du benchmark CGBI Eurodollar AAA/AA 3-5Y. Le portefeuille et la performance du Fonds peuvent s'écarter de l'indice de référence. Le fonds investit principalement dans des valeurs à revenu fixe à court et moyen terme d'émetteurs «investment grade». Les placements en valeurs à revenu fixe d'émetteurs libellés en USD sont en proportion plus importants que les placements en valeurs à revenu fixe libellés dans d'autres monnaies. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts du fonds chaque jour bancaire au Luxembourg. Cette catégorie de parts ne verse pas de distributions régulières. Le fonds supporte les frais usuels de courtage et de banque dus pour les opérations portant sur les valeurs du portefeuille. Ces frais ne sont pas mentionnés dans le chapitre «Frais» du présent document.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque



Le profil de risque et de rendement du fonds reflète les variations de valeur qu'un placement dans ce fonds aurait connu ces cinq dernières années. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Les placements dans des titres de créance varient selon les fluctuations des taux d'intérêt, la taille du segment de marché, l'allocation monétaire, le secteur économique et la qualité de crédit de la dette. Les fonds en titres de créance à échéance courte sont en général moins sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. C'est aussi le cas des fonds en titres de créances qui se concentrent sur des gouvernements, municipalités, entreprises et autres émetteurs bien notés. L'application du Swing Pricing au fonds a également des répercussions sur son profil de risque et de rendement.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de défaut: les émetteurs des actifs du fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser de capital à échéance.
- Risque de liquidité: il peut avoir des effets défavorables lorsque le fonds a besoin de vendre des actifs pour lesquels la demande n'est pas suffisamment élevée ou pour lesquels les prix offerts sont bas.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Sans objet
Frais de conversion	2,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,67%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 30 septembre 2013. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Le calcul de la valeur nette d'inventaire (NAV) du fonds s'effectue selon la méthode Single Swing Price (SSP). De plus amples informations sur les répercussions de la SSP figurent au chapitre correspondant «Valeur nette d'inventaire» du prospectus du fonds disponible sur www.credit-suisse.com.

Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.

Frais et commissions

Le graphique de performance montre les revenus des investissements du Fonds exprimé comme un changement en pourcentage de la valeur nette d'inventaire à la fin de l'année dans la monnaie du Fonds.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 8 novembre 2012.
La catégorie de parts a été lancée le 8 novembre 2012.
La monnaie de référence du Fonds est le EUR.
La monnaie de la catégorie de parts est le EUR.
La performance passée a été calculée en EUR.



* Aucune donnée relative à la catégorie de parts n'est disponible pour cette période de référence. La catégorie de parts a été lancée le 8 novembre 2012.

Informations Pratiques

Dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Autres informations

De plus amples informations sur Credit Suisse Fund (Lux), le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en français peuvent être obtenus auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur www.credit-suisse.com. Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un fonds de Credit Suisse Fund (Lux). Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiment. Les actifs et les dettes des différents fonds représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun fonds ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre fonds au sein du fonds à compartiments.

Publication des prix

Les prix les plus récents des parts sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs parts contre des parts de la même catégorie d'un autre fonds ou d'une autre catégorie du même fonds ou d'un autre fonds, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie de parts concernée soient satisfaites.

De plus amples informations sur la conversion de parts et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion de parts».

Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories de parts peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories de parts commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.